## **Corinne Sutz**

## À corps perdu : l'exil, l'errance \*

Je suis partie d'une phrase d'Ovide, le poète de l'Antiquité, qui dit ceci : « L'exil, c'est laisser son corps derrière soi ¹. » C'est un énoncé que j'ai trouvé énigmatique, et à première vue, presque de l'ordre du contresens. Car s'il y a bien quelque chose qu'on emporte, ou qu'on emmène avec soi, me semble-t-il, c'est son corps!

Cela m'a rappelé une histoire. Un paysan s'adresse à un homme : « Où vas-tu, comme ça ? – Je vais à Kiev, répond l'homme. – Ah bon ? Mais tu sais que c'est très loin, tu es là, à pied, tout seul sur cette route. Et d'ailleurs, qu'as-tu à y faire de si important, à Kiev ? – Là-bas, répond l'homme, je trouverai bien quelqu'un pour me ramener. »

Un corps qu'on laisse derrière soi, ou un corps qu'on déplace, difficilement, douloureusement, jusque « là-bas », avec l'espoir qu'il nous sera rendu – ou que quelque chose nous sera rendu.

Le corps de la psychanalyse n'est pas le « corps objet » des autres discours, de la médecine, par exemple. Lacan différencie le corps organisme du corps parlant, c'est-à-dire affecté par le langage. Il a nommé parlêtre ce sujet qui souffre – on peut vraiment le dire comme ça – de l'impact du langage sur le corps, pris dans le signifiant et travaillé par lui. Un homme affublé d'un inconscient, ou plutôt, un sujet de l'inconscient, effet de langage, défini par l'Autre, le détour nécessaire par l'Autre. Le langage a un effet sur le corps, le parlêtre est frappé par le langage et cela laisse une marque, réelle. C'est la thèse de la psychanalyse, un sujet, c'est un corps affecté par le langage <sup>2</sup>.

Mais dire « corps parlant », ça ne veut pas dire corps déchiffrable, qu'on pourrait traduire, ce n'est pas « donner du sens ». On pourrait même dire que le corps parlant est centré sur du hors-sens, qui échappe au sens, mais pas au traumatisme du langage. L'entrée dans le langage, c'est la perte d'un total comblement, le renoncement à une jouissance « une ». C'est une coupure, une division, on dit aussi : une castration.

Ce traumatisme, ce « drame originel », ce n'est pas tant une perte d'origine, mais cela se fonde sur une perte « de structure », due au langage lui-même ³. Cet écart, cette division, permet au sujet de s'inscrire dans le champ du langage et du rapport à l'Autre. Le langage est corps lui-même, « corps subtil ⁴ » dit Lacan, lieu de la jouissance comme tension intervenant dans le corps. Ce qu'un être humain habite, c'est le langage, et parler, du fait de la structure du langage, ou pour le dire très simplement, du fait qu'on ne puisse pas tout dire, et de l'écart qui se crée quand on parle, entre le mot et la chose, condamne le sujet à l'exil, un « exil fondamental ⁵ ».

Un exil... Dans les différentes définitions du mot exil (en latin *exul*, *exilium*) données dans le Littré, on trouve ceci : c'est une peine qui condamne quelqu'un à quitter son pays, avec interdiction d'y revenir. On peut être frappé d'exil. La perte y est au premier plan, c'est à la fois un « hors-soi » et un « hors-lieu <sup>6</sup> ». Cela repose sur la notion d'un point de départ, un lieu qu'on quitte, et cela inclut également l'idée d'une marche en avant <sup>7</sup>. Dans le français ancien, cela avait aussi le sens de « ravage, destruction » et de « misère », avant même celui de bannissement ou de départ contraint. L'idée de malheur et de misère a précédé historiquement celle de départ et c'est aussi ce qui m'a guidée, un malheur, une misère déjà là, avant même la mise en route, et j'y entends un lien avec cette perte initiale dont parle Lacan.

Alors, laisser son corps derrière soi, espérer qu'on trouvera quelqu'un pour nous ramener, ou nous le ramener...

Je voudrais partager un fragment, non pas de cure, mais d'un groupe de paroles avec des enfants. C'est un groupe d'enfants réfugiés. Ils ont été accueillis dans un centre où ils vont passer quelques semaines et y séjournent avec leur famille. Je les rencontre deux fois pendant leur séjour. Ils sont invités à dessiner, et s'ils le souhaitent à parler de leur dessin, avec l'aide d'un interprète. Généralement, trois langues sont parlées, en plus de l'anglais. Ces enfants viennent d'Amérique du Sud, du Moyen-Orient, d'Asie, etc. Ce jour-là, une petite fille dessine des carrés sur sa feuille. Juste des carrés, au crayon gris. Elle a voulu nous dire ce que ça représentait : « C'est les cartons que maman a laissés. » Ça a saisi les autres enfants. Ils se sont mis, l'un après l'autre, non pas à parler de leurs propres dessins mais à parler... de leurs grands-parents. Un premier en a parlé, puis un autre, puis un autre. L'un a raconté une histoire de pêche en bateau, un autre celle d'une rivière qu'un grand-père n'avait pu franchir et qu'on avait donc dû laisser « derrière ». Ces « cartons laissés » ont permis que se dise, pour chacun ou presque, cette perte, cet « abandonné derrière ». Un perdu, du perdu. Ces enfants, ensemble, parlaient de la perte, et qu'ils parlent des cartons ou des grands-parents, ils tentaient de dire non pas l'origine, mais une perte, partageable, comme la commémoration d'une perte inassimilable. Ces carrés gris, ces cartons vides, dont le contenu ne pouvait être nommé, peut-être était-ce un effort de représentation de ce qui avait été perdu, de l'innommable.

Ma seconde vignette clinique reprend ce qu'une femme, mère de quatre enfants, est venue dire, dans ce même centre d'accueil de réfugiés. Avec son mari et leurs trois enfants, ils ont fui leur pays et ont passé plusieurs années dans des conditions très précaires dans un pays voisin. Ils y étaient considérés comme des citoyens de « seconde zone », c'est ainsi qu'elle décrivait les choses. Au bout de quelques années, elle a mis au monde un enfant, son quatrième, dans une maternité publique. Cela semble s'être plutôt bien passé pour elle. C'était une petite fille, on lui a, on leur a donné un document stipulant que cette enfant était bien née là, ce jour-là. L'enfant avait une existence légale, elle existait aux yeux de la loi. Mais cette femme venait pour me raconter son retour, un retour fou, une épopée inconsciente, que son mari n'avait pu empêcher, même en lui parlant des risques insensés qu'elle allait prendre. Elle avait voulu retourner d'où elle venait pour inscrire cette enfant, comme les trois premiers, auprès des autorités de son pays. Elle disait que sinon « l'enfant n'aurait pas pu vivre » et cette inscription dans un document laissé « là-bas » était pour elle son seul moyen d'inscrire sa fille comme sujet. Ce n'est pas, ici, un corps laissé derrière soi, mais un corps né en exil qu'elle-même ne pouvait reconnaître comme son enfant, parce que justement ce n'était qu'un corps pour elle, un corps organique, et seulement ça. Cette enfant était peut-être inscrite, aux yeux de la loi, comme étant née, mais pour cette mère, il était impossible de la reconnaître, de faire en sorte que le corps dont elle avait accouché devienne une petite fille, son quatrième enfant. Il me semble qu'on y entend aussi le tribut à payer, parce que dans ce pays où elle se sentait comme « hors la loi », elle n'a pas pu trouver un accueil de son dire, et a entrepris un retour réel, vers chez elle, où elle espérait qu'un document en attesterait.

Cela vient interroger la question du lieu, du lieu qui nomme et du lieu qui permet de parler. Lacan a défini l'inconscient comme « discours de l'Autre » : « L'Autre est le lieu d'où peut se poser au sujet la question de son existence <sup>8</sup>. » On ne prend la parole qu'à partir d'un lieu, un lieu qui nomme, un lieu qui marque et laisse des marques, à la fois qui nous inscrit et d'où on peut prendre la parole. On y entend le paradoxe suivant : parler, c'est à partir d'un lieu, qui lui-même est dépendant d'une nomination, par

l'Autre, un Autre comme nommant. C'est en cela que Lacan a pu dire qu'un sujet est supposé parler une langue dont il n'est que l'effet. Le sujet est identifié par le signifiant, autant qu'il identifie un signifiant. Le lieu de son dire, d'où il peut prendre la parole, est aussi Autre. Et de cette inscription, de ce qui « touche au corps », ce n'est pas le sens qui prévaut, il y a un au-delà du sens. Une voix, des mots qui nous marquent, un signifiant, parfois seulement un son ou un phonème, qui peuvent affecter le corps, à l'insu du sujet. Lacan dit : « Ce lieu de l'Autre n'est pas à prendre ailleurs que dans le corps <sup>9</sup>. »

Ex-il: littéralement, c'est être en dehors par rapport au lieu. Ce que perd un sujet qui souffre en exil, ou qui souffre de l'exil, c'est aussi la capacité d'être dans un lieu, un hébergement psychique. L'exilé, celui que Fethi Benslama définit comme souffrant de « la maladie psychique de l'homme déplacé  $^{10}$  », c'est celui qui est en deuil, non pas d'un objet, de quelque chose de définissable, mais de quelque chose de rebelle à la signification, un « perdu  $^{11}$  ».

On peut le dire de l'exilé, et par là même de tout sujet parlant. Peutêtre peut-on dire que certains exilés « originent » leur symptôme, leur question, à cet endroit, même si, comme pour chaque sujet, c'est de l'exil fondamental du sujet parlant qu'il est, ou qu'il sera question. Ce point d'inscription, ce lieu du dire, qui nous nommerait, mais reste incertain, ne serait-ce pas au titre d'une faille qu'on pourrait s'y loger, pas « pour toujours », mais toujours à y revenir, réaménager ce qu'il en est pour chacun de parler? Le sujet n'est pas seulement parlé, il parle avec son corps. Le symptôme, dont on a pu dire qu'il était le vrai nom du sujet, peut, pour certains, se loger dans cet espace-là. L'exil, peut-être, est aussi le vrai nom du sujet, en deuil d'un « déjà perdu ».

On entend quelque chose qui y ressemble, et pourtant qui en diffère radicalement, dans son essence, dans la quête d'un *Voyageur malgré lui*, titre du roman de Minh Tran Huy, roman qui inclut l'histoire vraie du premier dromomane, Albert Dadas <sup>12</sup>. La dromomanie est le « besoin irrésistible de déplacement sans utilité ». Dans ce roman, l'héroïne de Minh Tran Huy découvre par hasard l'histoire d'Albert Dadas et développe cette histoire en l'entrecroisant avec celle de sa propre famille, des jeunes gens, dont son père, qui ont quitté le Vietnam pour immigrer en France.

Albert Dadas, un ouvrier du gaz (nous sommes dans les années 1880), dont elle découvre l'histoire dans une thèse de médecine de 1887 intitulée *Les Aliénés voyageurs* <sup>13</sup>, entendait un nom, de lieu, de ville, dans une conversation et se sentait contraint de prendre la route. Il parcourut ainsi à pied la quasi-totalité de l'Europe, et alla même jusqu'à Alger et Constantinople. Il était parfois stupéfait de « découvrir » l'endroit où il devait se rendre.

Minh Tran Huy écrit : « Il partait tout à trac, cédant aux séductions de l'ailleurs sans même en avoir conscience. » « Il partait sans but, sans cause, sans raison, et sans même savoir qu'il partait. » Elle essaie de retracer son périple, d'y trouver un sens – en vain. Cela évoque les « lignes d'erre », de Fernand Deligny, qui disait aux éducateurs qui ne savaient plus comment approcher, comment entendre des enfants autistes : prenez note des traces, des trajets qu'ils effectuent. Des traces, sans interpréter. Simplement inscrire en trajet « des corps que rien (ne) regarde <sup>14</sup> ». Des « lignes d'erre <sup>15</sup> ». Prendre note de ce qui insiste, non pas pour interpréter, mais pour inscrire une trace.

C'est ce dont souffre Albert Dadas, qui parcourt le monde dans une quête sans fin, avec l'espoir qu'un lieu l'arrêtera, l'ancrera. Un point de fuite, littéralement. Un parcours sans ligne d'arrivée, mais aussi sans départ ; d'ailleurs, souvent, ce n'est pas lui qui revient, on le ramène – à Bordeaux, où on sait qu'il a été soigné dans le service du D<sup>r</sup> Pitres. À la fin de sa vie, c'est auprès du médecin qui a été le plus engagé dans son traitement, Philippe Tissié, et qui a répertorié ses errances pendant plus de vingt ans, qu'il a trouvé refuge. Un endroit où rester, quand il n'y a plus d'endroit où aller.

Albert Dadas, quand il est dans cet état, d'errance, dans ce rapport particulier à l'Autre, au sens où il le manifeste dans le réel de son corps, voyage, divague, faute d'un lieu d'inscription. Il a perdu son perdu, c'est un « perdu-perdu », même la trace, il n'en reste rien, et il la re-trace, indéfiniment, inlassablement.

Pourtant, pour ces sujets, cela n'empêche pas qu'on y entende, aussi, parfois, une dimension désirante, et peut-être comme une tentative de s'inscrire au champ de l'Autre <sup>16</sup>. Ce n'est pas tant ce qu'ils cherchent ailleurs, là-bas, qui importe, ces corps qu'ils déplacent, transportent, non, c'est ce qu'ils voudraient qu'on leur rende qui est au cœur de cette quête : ce point d'origine, au sens d'une inscription, non pas un endroit où aller, mais un endroit d'où parler, un domicile subjectif, pour s'y loger, même si pas totalement – le corollaire étant d'avoir accepté quelque chose de la perte, d'avoir accepté l'empreinte de l'Autre, pour pouvoir se construire, autour d'une faille. Une brisure, qui ferait butée, qui pourrait interrompre cette dérive et donner accès à la possibilité de parler, mais aussi en préserver l'énigme, l'ininterprétable. Un arrimage, qui prenne en compte l'Autre, en conservant le « mystère de l'union de la parole et du corps <sup>17</sup> ». Un corps, parlant.

Les énigmes du corps (2/2)

Lacan parle de ces « désabonnés à l'inconscient <sup>18</sup> », qui errent et sont « enfermés dehors <sup>19</sup> ». Ils souffrent d'avoir perdu une adresse, à entendre avec toute l'équivoque possible. Ce qui me permet de le dire comme ça : un errant, c'est un exilé qui s'est perdu.

En conclusion, je voudrais terminer sur un extrait d'un essai d'une philosophe espagnole, María Zambrano <sup>20</sup>:

D'expatriement en expatriement, dans chacun d'eux, l'exilé meurt peu à peu, se dépossédant, se déracinant. Et ainsi, il se met en chemin, il réitère sa sortie du lieu initial, hors de sa patrie et de chaque patrie possible, se donnant parfois le prétexte de fuir la séduction d'une patrie qu'on lui offre, courant devant son ombre tentatrice; alors inévitablement, il est accusé de cela, de s'en aller, de s'en aller sans avoir ne serait-ce qu'où aller. Puisque le lieu d'où fuit le promis à l'exil, marqué désormais par lui depuis lors, c'est un "où", un lieu qui serait le sien. Et il ne peut rester que là où il peut agoniser librement, se berçant sur la mer qui revit, n'être éveillé que quand l'amour qui l'emplit le lui permet, dans la solitude et la liberté.

<sup>\*</sup> Intervention au Premier Colloque international de psychanalyse du Champ lacanien du Pacifique, « Les énigmes du corps », à Papeete, les 13 et 14 octobre 2023.

<sup>1.</sup> A. Rahimi, « Écrire l'exil », Mensuel, n° 136, Paris, EPFCL, novembre 2019, p. 33.

<sup>2.</sup> B. Nominé, « Corps et langage », Revue Champ lacanien, n° 1, Paris, EPFCL, 2004, p. 27-44.

<sup>3.</sup> M. Leggio, « De l'exil dans l'analyse lacanienne... passer la frontière et en tirer les conséquences », sur le site www.tupeuxsavoir.fr, 11 septembre 2019.

<sup>4. 1</sup> J. Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 301.

<sup>5.</sup> P. Lacadée, « De l'exil à vivre entre les langues », Le Pari de la Conversation, dans le Journal électronique des laboratoires du CIEN à Bordeaux. https://pariconversation.wixsite.com/paridelaconversation/post/de-l-exil-à-vivre-entre-les-langues-philippe-lacadée

<sup>6. 1</sup> J. Roptin, « Du déracinement au des-enchantement(s) », *Mémoires*, n° 72, Paris, Éditions du Centre Primo Levi, 2018, p. 8-9.

<sup>7. 1</sup> M. Courrént, « Partir d'ici. À propos de l'étymologie latine de l'exil », dans *Exils*, Perpignan, Presses de l'université de Perpignan, 2010, p. 18.

<sup>8.1</sup> N. Dissez, « Le lieu, une porte d'entrée dans la clinique psychanalytique », sur le site www.ali-provence.com, 12 juin 2004.

<sup>9.</sup> D. Mautino, « La satisfaction et le "corps parlant" », Revue Champ lacanien, n° 7, Paris, EPFCL, 2009, p. 154.

- 10.1 Cité par F. Desplechin, « L'identité dans l'exil : entre crainte de l'oubli et fantasme inconscient de trahison. Le travail clinique auprès de demandeurs d'asile », L'Information psychiatrique, volume 91, 2015, p. 1.
- 11. 1 J. Roptin, « Du déracinement au des-enchantement(s) », art. cit.
- 12. M. Tran Huy, Voyageur malgré lui, Paris, Flammarion, 2014.
- 13. Pour en savoir plus sur Albert Dadas, Philippe Tissié et *Les Aliénés voyageurs*, Minh Tran Huy conseille la lecture des *Fous voyageurs* de Ian Hacking, parus aux éditions Les Empêcheurs de penser en rond en 2002.
- 14. Cité par Brigitte Riéra, « Deligny : la démarche-lignes d'erre et cartes », sur le site www. pratiques-sociales.org, septembre 2022.
- 15. ⚠ G. Logé, « Surexpression des lignes d'erre », sur le site forumviesmobiles.org, Points-devue, juin 2013.
- 16. R. Soundaramourty, « De l'errance, comme expression pulsionnelle soutenue par un fantasme », Analyse freudienne presse, n° 6, Toulouse, Érès, 2002, p. 90-100.
- 17. 1 L. Lemercier-Gemptel, revue Letterina, Bulletin de l'Association Cause freudienne en Normandie, n° 66, janvier 2016.
- 18. 1 Cf. J. Lacan, « Joyce le Symptôme », dans *Le Séminaire, Livre XXIII, Le Sinthome*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 164.
- 19. S. Rabinovitch, La Forclusion, Enfermés dehors, Toulouse, Érès, 2000.
- 20. M. Zambrano, *L'Inspiration continue, essais pour les perplexes*, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 2006, p. 69.